

## Le réseau consulaire en danger !

### LA RGPP, C'EST FAIRE MOINS BIEN EN DÉPENSANT PLUS

Suppressions de postes, réduction budgétaire, choix politiques désastreux, retrait de certaines missions : le réseau consulaire est attaqué de toutes parts.

#### Suppressions de postes



Sur le programme 151 (missions consulaires), **136 emplois seront supprimés à l'étranger** sur la période 2009-2011.

#### Réduction budgétaire pour l'aide sociale



En 2010, le **budget consacré à l'aide sociale baisse de 7,5%**. S'ajoute à cela la suppression en avril 2010 des aides versées aux Français (sauf pour les enfants) en Europe, avec aucune garantie que les Etats de l'Union Européenne dans lesquels résident nos compatriotes démunis (notamment personnes âgées et adultes handicapés) pourront ou voudront prendre le relais.

#### Retrait de certaines missions



- **externalisation de la constitution des dossiers de demande de visas et de la biométrie**, mission régalienne s'il en est, au profit de sociétés privées et en dépit d'un avis réservé de la CNIL,
- **transfert des transcriptions de l'état civil du Maghreb à Nantes** sans qu'aucune évaluation d'impact sérieuse sur le coût réel de cette mesure ait été effectuée.
- **création de consulats à gestion simplifiée... qui n'exercent plus de fonctions consulaires !**
- **créations d'ambassades de présence diplomatique** dont on peut se demander si elles seront en mesure d'assurer un service minimum en matière de protection consulaire.

## Choix politiques désastreux



**Prise en charge par l'Etat des frais de scolarité des lycées de seconde, première et terminale à l'étranger**, soit + 20 M€ en 2010 pour les classes de seconde, après + 40 M€ en 2008/09 pour les classes de terminale et de première. Cette mesure voulue par le Président de la République est une catastrophe :

- c'est un gouffre budgétaire,
- c'est un signal très négatif envoyé à nos compatriotes car ces frais de scolarité sont pris en charge sans conditions de ressource des parents,
- c'est un cadeau fait aux entreprises privées qui, aux Etats-Unis notamment, prenaient auparavant en charge les frais de scolarité des enfants de leurs salariés.

## Alors que reste-t-il du programme 151 ?



Le réseau consulaire est privé des moyens nécessaires pour porter assistance et protection aux Français résidents et de passage à l'étranger. Ce travail très chronophage nécessite d'être présent sur le terrain, tous les jours, pour assurer un suivi des cas individuels, souvent complexes et délicats. La protection consulaire, ce n'est pas seulement la gestion des crises majeures, celles qui ont la faveur des médias. Pour faire face aux catastrophes de grande ampleur comme pour régler des dossiers particuliers, le Centre de Crise a besoin d'un réseau consulaire doté de moyens logistiques et humains adaptés.



La CFDT-MAE entend interroger l'administration sur ces questions au CTPM du mois de mars et alerter la représentation nationale et les médias.

La CFDT-MAE dénonce les décisions politiques désastreuses qui conduisent au démantèlement du réseau consulaire. Le budget du programme 151 est en augmentation (136 millions d'euros, soit + 11,7% en 2010, en raison de l'explosion du coût du financement des frais de scolarité des lycéens), et pourtant, le service rendu aux Français, notamment en matière d'aide sociale aux plus démunis, se dégrade !

**Démonstration par l'absurde qu'avec la RGPP, il est possible de faire moins bien en dépensant plus !**